



POUR UN ENVIRONNEMENT BÂTI DE QUALITÉ

Déclaration présentée le 4 mai 2019 à Innsbruck (Autriche) à l'occasion de la conférence du CAE " Quels outils et politiques pour garantir la qualité de l'environnement bâti ?"

S'il existe un large consensus sur le fait qu'un environnement bâti de haute qualité a un impact positif sur la vie quotidienne des personnes, il peut s'avérer difficile pour les autorités publiques, les promoteurs de projets et les professionnels de l'environnement bâti d'évaluer et de garantir la qualité des bâtiments et des espaces urbains qu'ils commandent et conçoivent.

L'objectif de cette déclaration est de proposer une réflexion sur le concept de *qualité* dans l'environnement bâti et de mettre en lumière quelques bonnes pratiques pour l'évaluer. Ce texte est une contribution aux travaux du futur groupe d'experts *Architecture et environnement bâti de qualité pour tous*, annoncé par le Conseil de l'UE dans son Plan de Travail pour la Culture 2019-2022.

Qu'est-ce que la *qualité*? Qu'est-ce qu'un lieu de *qualité*?

La qualité dans l'environnement bâti n'est pas une vérité absolue, donnée d'avance. Elle tire sa signification du contexte et est donc chaque fois différente. Un bâtiment ou un aménagement urbain n'est pas bon en soi : des caractéristiques considérées comme des qualités dans un endroit donné peuvent constituer des inconvénients dans un autre.

La qualité dépend également, dans une certaine mesure, de la perception de celui qui observe. Les parties prenantes d'un projet (développeur, concepteur, utilisateur, etc.) peuvent évaluer la qualité d'un lieu de différentes manières, car elles n'ont pas les mêmes exigences ni les mêmes attitudes vis-à-vis de l'environnement bâti et n'attachent pas toutes la même valeur aux différents aspects qui caractérisent un endroit de qualité.

Certaines caractéristiques essentielles d'un lieu peuvent toutefois être identifiées comme des facteurs de qualité car elles apportent incontestablement des bénéfices – de nature économique, sociale, environnementale et culturelle – aux individus et à la société. Chacun peut accorder une valeur plus ou moins grande à ces bénéfices, mais tous devraient être pris en compte lors de l'évaluation de la qualité d'un lieu. Les caractéristiques essentielles d'un lieu de qualité incluent :

- **Esthétique** : la qualité architecturale a une dimension artistique ; les villes et les bâtiments doivent être beaux et passionnants ;
- **Habitabilité** : le lieu remplit les fonctions pour lesquelles il a été conçu. Ses caractéristiques techniques le rendent sûr, sain et confortable. Il est bien entretenu et procure un sentiment de sécurité. A l'échelle du quartier, il intègre harmonieusement toutes les fonctions et services nécessaires aux besoins courants (habitations, lieux de travail, magasins, services publics, etc.) ;
- **Respect de l'environnement** : le lieu est conçu pour être sobre en carbone, économe en énergie et résilient au changement climatique, tout au long de son cycle de vie ;
- **Accessibilité et mobilité** : le lieu est bien connecté (transports en commun) et il est facile de se déplacer d'un point à un autre - en utilisant notamment des modes de transport doux (marche, vélo), y compris pour les personnes à mobilité réduite. La répartition des volumes et des espaces est simple, ce qui permet aux utilisateurs de percevoir facilement l'endroit ;
- **Caractère inclusif** : le lieu est conçu pour tous : chacun, indépendamment de son âge, genre, appartenance ethnique, doit se sentir bienvenu et avoir la possibilité de participer ;
- **Caractère distinctif et sentiment d'appartenance**: le lieu est spécifique, il est adapté au contexte local et présente des caractéristiques distinctives, générant un sentiment d'appartenance ;



- **Caractère abordable** : il existe une forte compatibilité du programme avec le lieu et le budget du client ;
- **Intégration dans l'environnement** : le lieu est intégré dans son environnement bâti, naturel et culturel de manière harmonieuse et cohérente.

La qualité d'un lieu est donc le résultat de multiples facteurs interdépendants. Concevoir des lieux de qualité nécessite des solutions sur mesure, fondées sur une évaluation minutieuse du contexte et des besoins des utilisateurs finaux, afin d'optimiser les valeurs économiques, sociales, environnementales et culturelles du lieu. À l'inverse, des solutions standardisées et toutes faites, des approches ne s'intéressant qu'à une seule dimension, et une focalisation excessive sur les aspects économiques ou techniques ne peuvent aboutir à des résultats qualitatifs.

Les multiples avantages d'une architecture de qualité

Concevoir un environnement bâti de qualité est un processus créatif et innovant dont le résultat final a un impact fondamental sur la façon dont les gens le perçoivent et se comportent. La qualité a un impact direct sur notre quotidien et doit être considérée comme un agent de changement. Une architecture de qualité peut enrichir nos vies individuelles et nos sociétés de différentes manières :

- **Personnes et communautés**: des lieux de qualité incitent les gens à créer des liens et favorisent des sociétés inclusives et cohésives, permettant des communautés avec un niveau élevé d'interaction ;
- **Culture et identité** : des lieux de qualité peuvent contribuer à créer et à maintenir un sentiment d'appartenance, à renforcer les identités et susciter un sentiment de fierté ;
- **Développement durable** : des lieux de qualité aident à réduire notre consommation en ressources et nos émissions de carbone et, ainsi, à atténuer le changement climatique ;
- **Avantages économiques** : un environnement bâti de qualité suscite l'intérêt et génère des dynamiques permettant d'attirer des investisseurs, travailleurs et visiteurs. Inversement, des lieux de mauvaise qualité peuvent avoir des conséquences néfastes, entraînant des coûts importants sur le long terme ;
- **Bienfaits pour la santé** : les lieux de qualité ont des effets positifs sur la santé et le bien-être des personnes et peuvent inciter à des modes de vie plus sains. A l'inverse, un environnement de mauvaise qualité est susceptible de provoquer stress chronique et maladies.

Bonnes pratiques et principes généraux pour l'évaluation de la qualité dans l'environnement bâti

La complexité du concept de qualité dans l'environnement bâti rend difficile son évaluation. Au-delà des résultats, il est important de considérer le processus ; des lieux de qualité ne peuvent être que le résultat de processus ayant mis l'accent sur la qualité. Les principes suivants devraient être pris en compte :

- **Dialogue interdisciplinaire** : la qualité doit être abordée sous différents angles, par des experts aux compétences diverses, capables d'équilibrer et jeter des ponts entre les divers intérêts en jeu dans un projet. Une tel dialogue d'experts permet de construire une évaluation objective de la qualité ; la qualité devient alors une valeur partagée et le projet gagne en légitimité sur le long terme ;
- **Engagement politique** : les décideurs politiques, en tant qu'autorité publique, ont une grande responsabilité dans la planification des villes. Il est important que les décideurs politiques, au



niveau des États et des villes, s'engagent à créer les conditions nécessaires pour des villes et des communautés de grande qualité architecturale axées sur de bonnes conditions de vie ;

- **Participation citoyenne** : consulter les utilisateurs finaux pour comprendre leurs besoins est très important. Ce n'est qu'en plaçant les personnes au cœur du processus de conception qu'il est possible de créer des lieux de qualité ;
- **Approche basée sur le lieu** : il est essentiel de prendre en compte les spécificités du lieu, y compris le contexte général et son histoire ;
- **Approche holistique**: la qualité nécessite une approche qui analyse tous les impacts possibles - sociaux, environnementaux, culturels et économiques. Les décisions doivent privilégier les valeurs sociales, environnementales et culturelles plutôt que les gains économiques à court terme ;
- **Flexibilité par rapport au cadre réglementaire** : les réglementations en matière de planification et de construction sont une base minimale ; elles garantissent le respect des normes techniques mais sont insuffisantes pour garantir la qualité, qui est spécifique au lieu, aux fonctions et aux besoins de l'utilisateur final. Si elles sont appliquées de manière stricte, les réglementations en matière de planification et de construction peuvent empêcher l'émergence de solutions créatives. La flexibilité et la possibilité d'expérimenter doivent être enracinées dans les organismes de planification et les gouvernements locaux pour leur permettre de suivre les dynamiques culturelles contemporaines ;
- **Une approche 'vivante' de l'environnement bâti** : la nature d'une ville ne peut être considérée comme une image fixe. Une approche vivante est nécessaire ; une attitude qui considère notre environnement bâti comme un paysage créé par l'homme pouvant être repensé et remodelé, à partir des besoins sociaux, culturels, environnementaux et économiques de notre époque ; une attitude qui considère les collisions comme des opportunités et permet des juxtapositions et des approches originales faces à des questions non posées jusqu'à présent. La réaffectation et reconversion de l'environnement bâti existant doivent être encouragées.

Les politiques architecturales, les comités consultatifs, les concours d'architecture et les prix d'architecture sont de bonnes pratiques pour mettre ces principes en œuvre et promouvoir une architecture de qualité :

- **Les lois et politiques nationales** sont essentielles pour définir l'ambition, les principes clés et les actions qu'un gouvernement entend mettre en œuvre pour encourager l'amélioration de la qualité de l'environnement bâti ;
- **Les comités consultatifs** sont des plates-formes aux niveaux local / régional pour mener la réflexion sur les questions urbaines. Ils apportent des conseils en matière d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement du territoire, mais aussi un savoir-faire technique et une assistance pour la conception de nouveaux projets ou la rénovation de bâtiments existants et leur intégration dans le milieu urbain ;
- **Les concours d'architecture** constituent une procédure de sélection basée sur la qualité et axée sur les projets, permettant à un pouvoir adjudicateur d'obtenir un plan ou une conception sélectionné par un jury. S'ils sont correctement rémunérés, les concours peuvent être une source de solutions innovantes, économiques et durables permettant de bénéficier des savoir-faire disponibles sur le marché¹;
- **Les Prix d'Architecture et des Maîtres d'Ouvrage** sont des outils importants pour faire émerger les bonnes pratiques et promouvoir une architecture innovante et de haute qualité auprès des professionnels de l'environnement bâti, des décideurs et des citoyens.

¹ Voir les recommandations du CAE pour l'organisation des concours d'architecture : https://www.ace-cae.eu/fileadmin/New_Upload/5_Policies/UPDATED_Policy_2017/GA2-17/EN/6.1.1_GA2_17_Compet-Rules.pdf